

## LA FRANCE SOUMISE DEPUIS 2012 AU CONSEIL EUROPÉEN

### IL VA FALLOIR ENCORE SE SERRER PLUS FORT LA CEINTURE EN 2016 ET 2017 !

#### HOLLANDE SOUMET LA FRANCE AUX DIKTATS EUROPÉENS

Le 18 mai 2016, le Conseil de l'Union Européenne rend ses recommandations concernant le programme national de réforme de la France et porte un avis sur le programme de stabilité de notre pays pour 2016. Rappelons que dès son élection à la Présidence de la République, Hollande, fin septembre 2012, fait voter les députés pour une soumission et une allégeance à la commission européenne dans le cadre du Pacte Budgétaire !

#### RAPPEL

Les membres du Conseil européen sont les chefs d'État ou de gouvernement des 28 États membres de l'UE, le président du Conseil européen et le président de la Commission européenne

#### L'EUROPE EN DEMANDE TOUJOURS PLUS AUX PEUPLES ET AUX ETATS

Ainsi, le Conseil Européen estime que l'effort budgétaire recommandé pour les années 2016 et 2017 « ne devrait pas être suffisant » et que les dispositions du pacte de stabilité et de croissance « risquent de ne pas être respectées ».

Par conséquent, le Conseil juge que des mesures supplémentaires seront nécessaires pour « assurer une correction durable du déficit excessif en 2017 au plus tard ».

#### A VOTRE AVIS, QUI VA DEVOIR SE SERRER LA CEINTURE ?



Le Pacte antisocial présenté par la France vise à réduire les dépenses publiques de 50 milliards d'€ sur la période 2015 - 2017 à tous les niveaux de l'État. Mais ce serait encore insuffisant alors que ces services sont utiles et répondent aux besoins de toute la population !



Les collectivités locales sont aussi dans le collimateur avec une réduction envisagée des dotations de l'État, et notamment une limitation de la croissance de leurs dépenses de fonctionnement.



Comme toujours, notre système de Sécurité sociale est visé. Le principe adopté depuis 1945 « qui paye selon ses moyens, reçoit selon ses besoins », gêne les groupes financiers privés qui n'attendent que d'être invités à la curée.

Les recommandations du Conseil européen vont bien sûr dans leur sens.



Dans la même veine, nos retraites font l'objet d'attentions particulières puisque les réformes des retraites sont jugées insuffisantes.



Le Conseil Européen, se félicite que la France limite fortement la croissance des dépenses de santé sans se soucier de la répercussion sur la population.

« Ces objectifs pourraient être complétés par des efforts supplémentaires ».



Pire encore ! Le Conseil se satisfait des mesures qui ont été prises par Hollande et son gouvernement pour réduire le coût du travail et améliorer les marges bénéficiaires des entreprises, notamment le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi de 20 milliards d'euros ainsi que l'allègement des cotisations patronales de 10 milliards d'euros supplémentaires prévu dans le cadre du pacte de responsabilité et de solidarité.

**Pourtant Ces mesures ne sont que des cadeaux accordées aux employeurs sans contrepartie et sans résultat, notamment aucun effet sur le chômage !**

**TOUT EST ÉCRIT... ET C'EST LA CGT QUI NE COMPREND RIEN ?  
ALORS QUE CES ORDRES DE L'EUROPE SONT RETRANSCRITS DANS LA LOI EL KHOMRI !**



**LE CONSEIL EUROPÉEN** explique dans ses recommandations :

« Les réformes menées récemment n'ont donné aux employeurs que peu de possibilités pour déroger aux accords de branche. Cela concerne tous les aspects des conditions d'emploi, notamment les salaires, le temps de travail et les conditions de travail, et limite la capacité des entreprises à moduler leurs effectifs en fonction de leurs besoins... »



**L'ÉCOLE N'EST PAS EN DEHORS DU LOT :** Il est préconisé de renforcer les liens entre le secteur de l'éducation et le marché du travail, notamment par une réforme du système d'apprentissage et de la formation professionnelle qui mette l'accent sur les personnes peu qualifiées d'ici à la fin de l'année 2016.



**LES PRIVÉS D'EMPLOI TOUJOURS FAUTIFS :** il est demandé d'entreprendre une réforme du système d'assurance-chômage afin d'en rétablir la viabilité budgétaire et « d'encourager » davantage le retour au travail... Et ce, alors que le nombre de chômeurs n'a jamais été aussi élevé et que toutes les politiques préconisées pour le faire baisser, ont échoué.

**TOUJOURS PLUS D'EFFORTS DEMANDÉS AUX SALARIÉS, PRIVÉS D'EMPLOIS, RETRAITÉS.**

Ainsi, il est recommandé à la France de réaliser plusieurs cadeaux à faire aux entreprises (elles n'en n'ont pas eu assez jusqu'ici ?).

Exemple : une réduction à 28 % du taux nominal de l'impôt sur les sociétés, d'ici à 2020, une réduction des impôts sur la production et tout cela en élargissant la base d'imposition sur la consommation, notamment en ce qui concerne la TVA. Cette mesure, si elle venait à s'appliquer, serait totalement scandaleuse et injuste car tout monde paie le même prix à la consommation mais ne perçoit pas les mêmes revenus !

**POUR L'UNION EUROPÉENNE, CE N'EST PAS SUFFISANT !**

**LES ACTIONNAIRES NE GAGNENT PAS ASSEZ, ET N'EN N'ONT PAS ASSEZ !**

**SI NOUS LA LAISSONS FAIRE, NOUS FINIRONS SANS DROIT,  
SANS PROTECTION SOCIALE, SANS CODE DU TRAVAIL !**